AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-6-72 406069

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3°
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3°

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 141 de Juin 1972 — 7 Juin 1972 — page 21

VIGNE

BLACK-ROT (zones contaminées) - MILDIOU - En toutes régions, renouveler dès réception les traitements appliqués avant le 6 juin.

Dans les parcelles sujettes au botrytis, les indications du dernier bulletin restent valables.

VERS DE LA GRAPPE - Le vol de la génération printanière a repris avec le réchauffement du 3 au 5 juin aux altitudes basses et moyennes. Il reste faible mais les fortes précipitations du 5 au 6 justifient le renouvellement dès réception des traitements appliqués avant le 6. Dans les tranches les plus élevées du vignoble, l'activité des papillons reste très faible et ne justifie pas encore l'application d'un traitement.

OIDIUM - Sur cépages sensibles, maintenir la protection.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES (pommier, poirier, pêcher) - Des taches primaires pouvant apparaitre en toutes régions jusqu'au 20 juin, renouveler dès réception les traitements appliqués avant le 6 juin et de toutes façons assurer une couverture fongicide correcte au moins jusqu'au 20.

ANTHRACNOSE DU CERISIER - Un traitement devra être appliqué après la récolte dans toutes les plantations sujettes à cette maladie.

OIDIUM SUR PECHES ET ABRICOTS - Assurer dès maintenant la protection mais uniquement sur les variétés sensibles.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER (sur pêches et en pépinières) - Renouveler d'urgence, en toutes régions, les traitements appliqués avant le 6 juin.

CARPOCAPSE (sur pommes, poires et noix)

1°- Renouvellement dès réception du 1er traitement appliqué avant le 6 juin (bulletin du 30 mai, dernière ligne de la page 19)

2°- traitement conseillé entre le 5 et le 8 juin par le bulletin précédent (1ères lignes page 20): il pourra être appliqué jusqu'au 14 du fait de l'irrégularité des températures depuis le 25 mai.

3°- Extensions: entre le 13 et le 16 juin: régions 21, 23, 25, 40, 46, 51, 82, 119, 121, 135, et 136.

4°- autres régions: attendre un avis ultérieur.

Sur arbres chargés ces traitements pourront être évités jusqu'à la chute physiologique.

MOUCHE DE LA CERISE - Les indications du bulletin précédent peuvent être étendues à l'ensemble de la circonscription. Quant aux traitements appliqués avant le 6 juin, ils devront être renouvelés dans la limite des délais réglementaires (voir bulletin de mai, Edition générale).

COCHENILLE DU MURIER - COCHENILLE ROUGE DU POIRIER - Le premier traitement devra être étendu dès réception aux régions non concernées par les bulletins précédents.

Le premier traitement contre la cochenille rouge du poirier dans le sud de la région pourra être renouvelé dès réception.

P139

Contre la cochenille du mûrier, dans les régions où le 1er traitement a été appliqué avant le 6 juin, le renouvellement ne s'impose pas immédiatement mais seulement 2 semaines après la première application.

POU DE SAN JOSE - Le premier traitement devra être appliqué avant le 13 juin dans la Drôme, l'Ardèche et le reste de la vallée du Rhône en aval de Condrieu.

Contre l'ensemble de ces cochenilles, on utilisera une des formules suivantes:
Methidathion: 40gr/hl de matière active
Oléoparathion ou parathion émulsion: 25gr/hl de matière active.

Recommandation générale - On s'efforcera de limiter le nombre de traitements chaque fois que plusieurs applications se présenteront à des dates semblables et que la gamme des produits conseillés comportera des éléments communs.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - Effectuer le 1er traitement dès réception aux altitudes basses et moyennes dans la Drôme et l'Ardèche.

PYRALE DU MAIS - Il est encore trop tôt pour appliquer le premier traitement, même dans le sud de la région.

VER DE LA FRAMBOISE (byturus) - Un traitement devra être appliqué dès réception dans les plantations de la vallée du Rhône, de l'Isère et de la Saône et des vallées voisines, à une date qui sera fixée ultérieurement dans les autres régions.

CLIMATOLOGIE

LE PRINTEMPS 1972 (mars, avril, mai)

Caractères généraux à Lyon-Bron (Lyon-Gerland pour l'insolation)

	1972	1971	période 1922-1971		
			Moyennes	Extrêmes	
Température moyenne	10.61	10.22	10.96	13.77 en 1945	9.11 en 1970
Hauteur d'eau en mm.	144mm2	254mm5	191.7	83.7 en 1944	363.6 en 1930
Nbre jours précipitation	46	40	40	21 en 53 et55	56 en 1970
Insolation en heures	521	612	641	785 en 1953	420 en 1930

Malgré les apparences (température plus élevée, pluviométrie beaucoup plus faible) le printemps 1972 a été nettement plus mauvais que celui de 1971.

Les déficits thermiques d'avril et mai 1972 ne totalisent que 2°2 alors que le seul mois de mars 1971 présentait à lui seul un déficit de 4°5, l'excédent de mars 1972 étant du même ordre que ceux d'avril et mai 1971 (1° à 1°5).

En fait seule la 2ème quinzaine de mars a présenté de longues périodes chaudes et ensoleillées, Avril et Mai ont été longtemps froids et peu ensoleillés. Les pluies, assez fréquentes, ont été remarquablement faibles (3mm13 en moyenne par jour de pluie contre 6mm36 en 1971).

Les caractères de froid et de sécheresse d'avril et mai se sont traduits par un ralentissement général et prolongé de la végétation du 10 avril au 20 mai, aggravé par des vents extrêmement violents (de nord les 16 et 25 avril, de sud le 30 avril) qui ont causé quelques dégâts aux feuillages et aux jeunes fruits.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé
des Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX